



Volet B Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M



26077554

Original déposé le
08 JUIN 2026
au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

N° d'entreprise: **0798.463.220**

Nom

(en entier): **Bathy Construct**

en abrégé:

Forme légale: **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Raphaël(FAL) 21 5060 Sambreville**

Objet de l'acte: Révocation des mandats

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Écrite du 20 Mars 2026.

Le Président rappelle que l'ordre du jour comporte les points suivants :

* Révocation de FIVET Eric

L'assemblée générale décide de révoquer FIVET Eric de son mandat Administrateur. Celui-ci se terminera le 20/03/2025.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le présent procès-verbal est rédigé et ensuite signé par les actionnaires

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto:

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso:

Nom et signature (pas applicable aux actes de type << Mention >>).